



**MÉRICI**  
COLLÉGIAL PRIVÉ

**CN**  
**DF**

# **L'admission universitaire**



**2023**

**Guide d'information**

---

## **RÉALISATION**

Jocelyne Bérubé, c.o.  
Campus Notre-Dame-de-Foy

Nicole Dufour, c.o.  
Mérici collégial privé

## **MISE À JOUR**

Leïla Paré, c.o.  
Mérici collégial privé

Amélie Belhumeur, stagiaire en orientation  
Mérici collégial privé

Élisabeth Turmel, c.o. et API  
Campus Notre-Dame-de-Foy

Mireille Paquin, c.o. et API  
Campus Notre-Dame-de-Foy

Mise en garde : ce document a été mis à jour en novembre 2022. Il est important de consulter les sites internet des universités pour vérifier s'il y a changement.

## ***En route vers l'université***

Si vous songez à entreprendre des études universitaires, ce guide a été conçu afin de vous aider à vous familiariser aux différentes étapes inhérentes au dépôt de vos demandes d'admission.

Bon succès dans vos démarches !

### ***1ère étape : L'admission***

C'est à cette étape que vous devez choisir vos programmes et vos universités. Il est très important de bien connaître, évaluer, sélectionner, décider car, comme vous le savez, être bien informé et préparé permet d'éviter quelques erreurs.

Il est très important de connaître et comprendre :

- Le système universitaire ;
- Les conditions d'admission ;
- Les critères de sélection pour les programmes contingentés ;
- La manière de compléter les demandes d'admission ;
- La planification d'un plan B ;
- Les dates limites.

**À noter que les informations contenues dans les pages qui suivent sont tirées des sites internet des universités et du *Guide Choisir 2023 Université. (2022). Septembre* Éditeur.**

# ***Le système universitaire***

---

Le système universitaire québécois comporte trois niveaux d'études :

## **PROGRAMMES DE 1<sup>ER</sup> CYCLE**

Microprogramme : 6 à 18 crédits  
Certificat ou mineure : 30 crédits  
Diplôme ou majeure : 42 à 60 crédits  
Baccalauréat : 90 à 120 crédits  
Doctorat de premier cycle : 164 à 245 crédits



## **PROGRAMMES DE 2<sup>E</sup> CYCLE**

Microprogramme : 6 à 18 crédits  
Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) : 30 crédits  
Maîtrise : 45 à 60 crédits



## **PROGRAMMES DE 3<sup>E</sup> CYCLE**

Doctorat : 60 à 90 crédits

Habituellement, à l'université, il y a plus de temps dédiés au travail individuel que de temps de cours. La plupart des programmes peuvent être suivis à temps plein ou à temps partiel. En effet, le régime d'études, la formule des cours et les sessions d'admission varient d'un programme et d'une université à l'autre. Ces informations peuvent être validées sur les sites internet des universités.

**Études à temps plein** : 12 crédits ou plus par trimestre.

**Études temps partiel** : moins de 12 crédits par trimestre.

## ***Deux principales catégories de programmes universitaires de 1<sup>er</sup> cycle***

	<b>Baccalauréat</b>	<b>Doctorat de premier cycle</b>
<b>Durée</b>	6 à 8 trimestres (3-4 ans – 90 à 120 crédits)	8 à 11 trimestres (4-5 ans)
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Avoir un diplôme d'études collégiales (ou posséder des compétences jugées suffisantes par l'université)</li><li>➤ Respecter les exigences particulières de programmes (préalables)</li><li>➤ Satisfaire aux critères de sélection, s'il y a lieu (entrevue, test d'admission, références, tests d'aptitudes physiques, curriculum vitae, portfolio, audition, etc.)</li><li>➤ Avoir réussi l'épreuve uniforme de français</li></ul>	
<b>Permet d'accéder</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Aux études de 2<sup>e</sup> cycle (maîtrise)</li><li>➤ Au marché du travail</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Aux études supérieures</li><li>➤ Au marché du travail</li></ul>

Inspiré du Guide choisir 2023, p. 13 et 14

## Les subtilités dans les programmes de 1<sup>er</sup> cycle

Crédits	Autres programmes de 1 <sup>er</sup> cycle	Description
<b>6 à 18 crédits (Durée moyenne à temps complet : 1 session)</b> Généralement offert à temps partiel ou à distance	<b>Microprogramme</b> (Programme court de perfectionnement)	Formation de courte durée et porte sur un thème précis.
<b>30 crédits (2 sessions)</b> Durée moyenne à temps complet : 1 an	<b>Certificat</b> (Parfois appelé mineure d'un baccalauréat)	Programme court dans un domaine particulier. Il peut être complémentaire à un diplôme universitaire ou servir de formation d'appoint pour un professionnel.
<b>60 crédits (4 sessions)</b> Durée moyenne à temps complet : 2 ans	<b>Diplôme</b> (Parfois appelé majeure d'un baccalauréat)	Programme constituant la discipline ou le champ d'études principal d'un programme de baccalauréat avec majeure.
<b>90 crédits</b> Durée moyenne à temps complet : 3 à 4 ans	<b>Baccalauréat spécialisé ou disciplinaire</b> (Honours, dans les universités anglophones)	Porte sur une même discipline ou même champ d'études (90 à 120 crédits).  <b>Note</b> : Dans les universités anglophones, l'appellation "Honours" peut être un équivalent du baccalauréat spécialisé. L'excellence du dossier scolaire de 1 <sup>re</sup> année universitaire peut permettre l'accessibilité à ce programme.
	<b>Baccalauréat avec concentration ou cheminement</b>	Comporte des cours conduisant à des études plus poussées dans un même champ d'études (90 crédits).  <b>Par exemple</b> : Un baccalauréat en administration des affaires – concentration en comptabilité
	<b>Baccalauréat général, multidisciplinaire ou par cumul</b>	Comprend plusieurs formations courtes.  <b>Par exemple</b> : 3 certificats, 3 mineures ou 1 majeure et 1 mineure
	<b>Baccalauréat personnalisé, individualisé ou sur mesure</b>	Est composée de cours choisis par l'étudiant (90 crédits).
	<b>Baccalauréat bi disciplinaire</b>	Est composée de 2 disciplines (au moins 42 crédits chacune).
	<b>Baccalauréat intégré</b>	Formation dans au moins deux domaines ou formation générale à l'intérieur d'un domaine (90 ou 120 crédits).

Inspiré du Guide choisir 2023, p. 13 et 14

## ***Les sources d'informations utiles***

---

Consultez les sites Internet des universités pour obtenir des informations sur les programmes et l'admission.

### **Québec :**

Université Laval :	<a href="http://www.ulaval.ca">www.ulaval.ca</a>
Université de Sherbrooke	<a href="http://www.usherbrooke.ca">www.usherbrooke.ca</a>
Université de Montréal	<a href="http://www.umontreal.ca">www.umontreal.ca</a>
U.Q.A.M.	<a href="https://uqam.ca">https://uqam.ca</a>
U.Q.T.R.	<a href="http://www.uqtr.ca">www.uqtr.ca</a>
U.Q.A.R.	<a href="http://www.uqar.ca">www.uqar.ca</a>
U.Q.A.C.	<a href="http://www.uqac.ca">www.uqac.ca</a>
U.Q.O.	<a href="https://uqo.ca/">https://uqo.ca/</a>
U.Q.A.T.	<a href="http://www.uqat.ca">www.uqat.ca</a>
McGill	<a href="http://www.mcgill.ca">www.mcgill.ca</a>
Polytechnique	<a href="http://www.polymtl.ca">www.polymtl.ca</a>
Bishop's	<a href="http://www.ubishops.ca">www.ubishops.ca</a>
Concordia	<a href="http://www.concordia.ca">www.concordia.ca</a>
E.T.S.	<a href="http://www.etsmtl.ca">www.etsmtl.ca</a>
H.E.C.	<a href="http://www.hec.ca">www.hec.ca</a>
Télé-Université	<a href="http://www.telug.ca">www.telug.ca</a>

### **Ontario :**

Ottawa :	<a href="http://www.uottawa.ca">www.uottawa.ca</a>
York (Collège Glendon)	<a href="http://www.yorku.ca">www.yorku.ca</a>
Universités ontariennes	<a href="http://www.ouac.on.ca">www.ouac.on.ca</a>

### **Autres sites pertinents :**

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne : <http://www.acufc.ca/>  
Universités Canada : [www.univcan.ca](http://www.univcan.ca)  
Bureau de coopération interuniversitaire : <http://www.bci-qc.ca/>

**Note :** Certaines universités ont différents campus, pouvant être localisés dans des régions différentes. Vérifiez ces informations sur les sites internet des universités.

Vous pouvez aussi consulter les sources suivantes :

- Répertoires de programmes des universités
- Représentants universitaires
- Événements des universités (ex : Portes ouvertes)
- Centre de documentation de votre collège
- Conseiller d'orientation de votre collège
- Site d'information scolaire REPÈRES, accessible sur Omnivox

## ***Les conditions d'admission***

---

**1) Obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC)**

**2) Obtenir les préalables demandés, s'il y a lieu**

**Notes :**

Les conditions d'admission peuvent varier selon l'université et la catégorie de candidat.

Certaines facultés ou universités peuvent admettre conditionnellement des candidats pour lesquels un élément est manquant pour l'obtention du DEC.

### **POUR LES PROGRAMMES CONTINGENTÉS**

Un programme contingenté signifie que le nombre de places est limité. Si un programme est contingenté, il est recommandé de faire :

- Le même choix de programme dans plusieurs universités ;
- Le choix d'un 2e programme où vos chances d'être admis sont meilleures ;
- Un choix de programme non contingenté ;
- Un choix d'une technique collégiale apparentée à vos choix de programmes universitaires.



## ***Les demandes d'admission***

---

Chaque université a un formulaire électronique qui lui est spécifique. Vous pouvez présenter une demande dans plusieurs universités et faire, de façon générale, plus d'un choix de programmes par université.

Le nombre de choix et la procédure d'analyse varient d'une université à l'autre (voir le tableau suivant cette section ou le site internet des universités pour plus de détails).

### **LES ETAPES DE LA DEMANDE D'ADMISSION EN LIGNE**

- S'assurer de bien lire les instructions
- Inscrire votre code permanent
- Selon l'université, inscrire entre un à trois choix de programmes
- Joindre les pièces justificatives demandées, s'il y a lieu  
En général, les pièces à joindre à la demande d'admission sont les suivantes :
  - Ton certificat de naissance ou la carte de l'état civil. Les photocopies sont acceptées
  - Ton bulletin d'études collégiales (relevé de notes)
  - Un relevé des cours suivis actuellement ou à suivre durant l'été (photocopie de ton choix de cours - formulaire d'inscription, horaire ou autre)
- Payer les frais d'ouverture et d'analyse de dossier

**Note :** Pour effectuer une demande d'admission dans une université ontarienne, consultez le Centre de demandes d'admission aux universités de l'Ontario : <https://www.ouac.on.ca/>

## ***Le nombre de choix par demande et la procédure d'analyse***

Universités	Nombre de choix	Analyse des choix
Bishop's	2	Le candidat ne peut soumettre qu'une seule demande d'admission, pour un programme d'études. Si le candidat a un deuxième choix, il doit informer le service de l'admission par courriel (admissions@ubishops.ca). Le deuxième choix sera analysé s'il y a un refus au premier.
Concordia	3	La demande d'admission peut comporter jusqu'à trois choix. Si le candidat n'est pas admis au premier choix, le prochain sera analysé. Les trois choix seront analysés dans l'ordre indiqué.
École de technologie supérieure	1*	Aucun contingentement, donc pas nécessaire de déposer plusieurs demandes. * Il est tout de même possible de déposer plusieurs demandes en déboursant les frais pour chaque dépôt.
HEC	Illimité	Aucune limite de demandes.
Université Laval	3	La demande d'admission en ligne permet d'indiquer un maximum de trois choix de programme, dont au plus deux choix visant des programmes contingentés. L'analyse est effectuée de façon simultanée.
McGill	2	L'ordre n'a aucune importance. Les deux choix feront l'objet d'une évaluation distincte et le candidat recevra une décision d'admission pour les deux programmes. L'étudiant peut déposer une autre demande d'admission avec deux autres programmes en payant les frais.
Moncton	2	Le deuxième choix sera analysé s'il y a refus au premier. Tous les programmes se divisent en 4 conditions d'admission. Les choix de programmes doivent faire partie de la même catégorie (condition A, B, C OU D). Il n'y a pas de limite en termes de combien de fois un.e étudiant.e peut appliquer pour un nouveau programme, mais il/elle peut seulement faire demande pour 2 programmes à la fois.
Université de Montréal	3	Au 1 <sup>er</sup> cycle, vous pouvez indiquer jusqu'à trois choix de programmes d'études dans votre demande d'admission. Les choix n'ont pas à être hiérarchisés puisqu'ils seront étudiés en parallèle. Une réponse d'admission sera déposée dans le Centre étudiant pour chaque programme. Aux cycles supérieurs, 2 choix de programmes sont possibles.
Universités ontariennes incluant Ottawa		Valider auprès des établissements.
Polytechnique	2	Au baccalauréat, quand le premier choix est un programme contingenté (génie aérospatial, génie biomédical, génie informatique et génie logiciel), vous aurez le droit de faire un second choix. - Si le second choix est un autre programme contingenté (génie aérospatial, génie biomédical, génie informatique et génie logiciel), un troisième choix par défaut non contingenté vous sera ajouté automatiquement; choix que vous pouvez modifier en envoyant un message à <a href="mailto:responsable.admission@polymtl.ca">responsable.admission@polymtl.ca</a> - Si le second choix est un programme non contingenté, il pourra être modifié en envoyant un message à <a href="mailto:responsable.admission@polymtl.ca">responsable.admission@polymtl.ca</a> .
Université de Sherbrooke	2	Tous les choix inscrits sont analysés et vous recevrez une réponse pour chacun des choix simultanément. Les demandes sont traitées de façon indépendante.
Université du Québec : Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	2	Le premier choix est traité en priorité. Afin d'être admis à votre 2 <sup>e</sup> choix, l'étudiant doit communiquer avec le Bureau du registraire.
Université du Québec Chicoutimi (UQAC)	2	Le candidat peut présenter une demande d'admission à deux programmes contingentés. Dans ce cas, les deux demandes sont considérées et le candidat recevra une réponse pour chacune d'elles. Si le deuxième choix est un programme non contingenté, ce dernier sera étudié seulement si le candidat refuse l'offre d'admission au premier choix ou encore s'il est refusé.
Université du Québec Outaouais	2	Le deuxième choix de programme sera analysé s'il y a refus ou désistement au premier. Pour l'UQO, voir les spécifications sur le site <a href="http://Admission.en.ligne-Directives(uqo.ca)">Admission en ligne - Directives (uqo.ca)</a>
Université du Québec à Montréal (UQAM)	3	Les trois choix sont traités et étudiés en parallèle et les décisions sont émises en fonction de l'ordre de traitement de la demande d'admission et non en fonction de l'ordre des choix de programmes. Il est suggéré d'identifier un programme non contingenté en troisième choix. <a href="#">Traitement des demandes d'admission   Étudier à l'UQAM</a>
Université du Québec Rimouski	2	À l'UQAR, lorsque le 1 <sup>er</sup> choix est un programme <u>contingenté</u> et que le 2 <sup>e</sup> choix de programme est <u>non contingenté</u> , le 1 <sup>er</sup> choix seulement sera analysé. Cependant, si le candidat est refusé ou sur une liste d'attente ou en attente d'une décision d'admission, son 2 <sup>e</sup> choix sera analysé. Si le 1 <sup>er</sup> choix de programme est <u>non contingenté</u> et que le 2 <sup>e</sup> choix de programme <u>contingenté</u> ou que le 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> choix de programmes sont <u>non contingentés</u> , seul le premier choix sera analysé. Le 2 <sup>e</sup> choix sera analysé si le candidat est refusé pour son 1 <sup>er</sup> choix ou s'il en fait la demande après avoir refusé l'offre d'admission à son 1 <sup>er</sup> choix.
Université du Québec Trois-Rivières	2	Une demande avec un second choix de programme à la session d'automne est permise lorsqu'il s'agit d'un programme contingenté. Dans ce cas, les deux demandes seront considérées et l'étudiant recevra une réponse pour chacune d'elles. Il est possible de déposer une nouvelle d'admission en déboursant les frais.

## Les frais d'ouverture et d'analyse de dossier

Ce tableau synthèse s'adresse **aux étudiants québécois en fin de programme collégial**. Pour toute autre catégorie d'étudiants, consultez les sites Internet des universités. Pour toute demande d'admission l'étudiant doit connaître son code permanent émis par le ministère de l'Éducation.

**Note :** ce tableau des pièces requises par université est sujet à changement. Il est très important de bien lire les formulaires d'admission pour chacune des universités pour vos demandes d'admission.

Universités	Frais \$	Remarque
Bishop's	65 \$	Paielement par carte de crédit
Concordia	100 \$	Paielement par carte de crédit
École de technologie supérieure (ÉTS)	50 \$	Paielement par carte de crédit
HEC	100.27 \$	Paielement par carte de crédit
Université Laval	94.50 \$	Paielement par carte de crédit
McGill	125.75 \$ 176.05 \$ (médecine et dentisterie)	Paielement par carte de crédit
Moncton	0 \$	Aucuns frais ne sont requis au moment d'effectuer ta demande d'admission. Toutefois, des frais d'étude de dossier de 60\$ CAD seront ajoutés à tes frais universitaires lors de ta première session d'inscription.
Université de Montréal	112 \$	Paielement par carte de crédit ou débit-crédit
Université de Sherbrooke	96 \$	Paielement par carte de crédit
Polytechnique	93.45 \$	Paielement par carte de crédit
UQAT	75 \$	Paielement par carte de crédit, mandat poste ou par chèque.
UQAC	30 \$	Paielement par carte de crédit
UQO	30\$ demande en ligne 60\$ demande papier	Paielement par carte de crédit
UQAM	106 \$	Paielement par carte de crédit
UQAR	81 \$	Paielement par carte de crédit
UQTR	49.23 \$	Paielement par carte de crédit

## ***Les dates limites***

---

Voici les dates limites pour déposer une demande d'admission dans la majorité des universités québécoises :

**SESSION AUTOMNE : 1er mars**  
**SESSION D'HIVER : 1er novembre**

**Notes :**

Des exceptions sont possibles selon les universités, les programmes ou le statut. Vérifiez sur les pages des programmes des universités visés.

Si vous avez déjà effectué au minimum un cours universitaire, vous pourriez être admis sur la base universitaire plutôt que collégial. La date limite pour déposer une demande d'admission peut varier.

Tous les programmes ne sont pas nécessairement offerts à la session d'hiver. La liste des programmes offerts à la session d'hiver est habituellement disponible au mois d'octobre sur les sites Internet des universités.

Pour tous les programmes offerts le soir et la fin de semaine (Formation continue), vérifiez la date d'inscription auprès de l'université.

## **PARTICULARITÉS**

---

### **POUR L'UNIVERSITÉ MCGILL**

Les dates de dépôt des demandes d'admission peuvent varier d'une faculté à l'autre et selon le type de demande. Consultez le site Internet de l'université pour vérifier (<https://www.mcgill.ca/undergraduate-admissions/fr/admission/dates-limites>).

### **POUR L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE (ÉTS)**

*SESSION AUTOMNE* : 1 août  
*SESSION D'HIVER* : 1 décembre

### **POUR L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

Les dates de dépôt des demandes d'admission peuvent varier d'un programme à l'autre et selon le type de demande. Consultez le site Internet de l'université pour vérifier <https://www2.uottawa.ca/etudes/etudes-premier-cycle>

### **POUR LES UNIVERSITÉS ONTARIENNES**

Consultez les sites des universités. La date varie d'une université à une autre et d'un programme à un autre.

## ***2e étape : La sélection***

Maintenant que vos demandes d'admission sont déposées, c'est le moment pour les universités de faire l'étude de votre candidature. Afin de vous aider à traverser cette période d'attente, voici quelques informations pour mieux comprendre ce qui se passera dans les semaines à venir.

### ***L'accusé de réception***

---

L'accusé de réception à la suite de la demande d'admission se fait par courriel. Elle communique de l'information sur la façon dont vous pourrez faire le suivi de votre demande. De plus, l'accusé de réception confirme que votre demande a été reçue et sera traitée dans les délais.

### ***L'analyse du dossier***

---

Les universités vérifient d'abord si chaque dossier est complet. Certaines rejettent automatiquement ceux qui ne le sont pas. Les universités procèdent ensuite à l'analyse des dossiers en fonction des conditions d'admission et des critères de sélection propres à chaque programme.

### ***Les critères de sélection***

---

En déposant une demande d'admission dans un programme non contingenté, vous serez admis si vous répondez aux conditions d'admission et aux préalables exigés pour ce programme. Cependant, en déposant une demande d'admission dans un programme contingenté, certains critères de sélection s'appliquent.

#### **LE DOSSIER SCOLAIRE : LA COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)**

Pour les programmes contingentés, on procède habituellement à une sélection des meilleurs dossiers scolaires reçus parmi les candidats admissibles. Pour les universités québécoises, la qualité du dossier scolaire est déterminée par la cote de rendement au collégial (cote R).

**Pour en savoir davantage au sujet de la cote R, vous pouvez consulter le site du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) :** <http://www.bci-qc.ca/etudiants/cote-r/>

Vous pouvez également consulter le document « *Les seuils d'admission dans les programmes contingentés à l'université* » disponible à votre centre d'information scolaire. Dans ce dernier, vous y retrouverez la cote R du dernier admis dans les programmes contingentés. Ces informations proviennent des sites internet des universités. Enfin, pour connaître votre propre cote de rendement au collégial, consultez Omnivox.

## LES AUTRES CRITÈRES

Dépendamment du programme que vous avez choisi, il se peut que d'autres critères que la cote R soient pris en compte, tels que : **tests, entrevues (MEM), auditions, curriculum vitae, lettre de motivation, examens médicaux, portfolio, lettre autobiographique, etc.** Ces critères pourraient donc être pris en considération dans l'analyse de votre dossier, et ce, dans les proportions que les universités auront déterminées.

**Il est important de consulter les sites des universités**, car, dans plusieurs programmes contingentés où un autre critère s'applique, l'étudiant doit s'y inscrire lui-même (ex. : le test CASPer pour les programmes de la santé ou une audition pour un programme de la faculté des Arts).

### ADMISSION AU DOCTORAT EN MÉDECINE DENTAIRE

Si vous prévoyez faire une demande en **médecine dentaire**, il faut vous soumettre au test d'aptitude aux études dentaires (TAED) de l'Association dentaire canadienne, idéalement au moins un an avant de commencer votre programme d'études dentaires. **Par contre, pour l'automne 2023, des exceptions s'appliquent.** Consultez les exigences d'admission des facultés de médecine dentaire afin de vérifier si le TAED est exigé ou non.

- Pour plus d'information concernant le TAED et l'inscription : <https://www.cda-adc.ca/fr/becoming/dat/information/>

## *Les bourses d'études*

### PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vous pouvez obtenir des renseignements sur votre admissibilité et sur les dates limites auprès de la personne responsable de l'aide financière de votre collège.

Pour plus d'information ou pour faire une simulation et connaître le montant de l'aide financière qui pourrait vous être accordée, rendez-vous au : [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)

### BOURSES D'ENTRÉE DES UNIVERSITÉS

Certaines universités offrent des bourses au mérite à ceux qui ont obtenu d'excellents résultats scolaires. Vous pouvez obtenir de l'information en vous rendant sur les sites internet des universités.

## ***3e étape : La décision***

Entre le 1er mars et le 15 mai, l'université vous adressera les réponses aux demandes que vous avez faites (certains programmes contingentés pourraient dépasser ce délai).

Il est de votre responsabilité de consulter régulièrement vos courriels ainsi que votre dossier en ligne pour vérifier l'état de vos demandes.

### ***Les possibilités de réponses de l'université***

---

#### **OFFRE D'ADMISSION**

**CONDITIONNELLE :** Vous êtes admis à la condition de terminer votre DEC dans les délais prévus et de satisfaire à toutes les conditions exigées avant une date indiquée par l'université.

**Quoi faire ?** Accepter l'offre d'admission dans les délais prescrits. Si vous recevez deux offres, vous devez faire un choix. Si vous changez d'idée, vous devez aviser l'université concernée.

**DÉFINITIVE :** Votre offre d'admission est définitive si votre candidature est jugée admissible et que vous répondez à toutes les exigences requises.

**Quoi faire ?** Accepter l'offre d'admission dans le respect des délais mentionnés. Si vous recevez deux offres, vous devez faire un choix. Si vous changez d'idée, vous devez aviser l'université concernée.

**JUGEMENT DIFFÉRÉ :** La décision de l'université est reportée pour les raisons précisées dans l'avis.

**Quoi faire ?** Attendre la décision de l'université puis, si l'établissement te fait une offre, l'accepter dans les délais prescrits.

**LISTE D'ATTENTE :** Votre dossier est admissible, mais le nombre de places disponibles est insuffisant. Vous pourriez éventuellement recevoir une offre d'admission si un autre candidat, déjà admis, se désiste (jusqu'à quelques jours avant le début de la session). Dans tous les cas, vous êtes tenu de satisfaire aux exigences d'admission.

**Quoi faire ?** Attends que des places se libèrent puis, si l'université te fait une offre, accepte-la dans les délais prescrits.

**REFUS :** Les raisons du refus sont fournies dans l'avis.

**Quoi faire ?** Choisis un autre programme selon les places disponibles et/ou fais réviser ton dossier.

## **4e étape : L'inscription**

### **Réservez votre place**

---

Une fois accepté dans un programme, il est important de s'y inscrire, de payer les frais d'inscription ainsi que de faire le dépôt à la demande de l'université. Puis, il faut faire son choix de cours dans les délais exigés, sinon l'université peut annuler l'offre d'admission. Vérifiez bien les délais !

**Note :** L'admission n'est valide que si elle est suivie d'une inscription à la session pour laquelle la décision d'admission a été prononcée.

#### **IMPORTANT**

Le candidat qui prévoit s'absenter pour une assez longue période doit charger quelqu'un de donner suite aux avis reçus durant son absence en joignant à sa demande d'admission une procuration écrite indiquant clairement les noms et coordonnées d'une ou de plusieurs personnes autorisées à agir en son nom. Habituellement, comme les inscriptions se font en ligne via votre dossier étudiant, assurez-vous de transmettre vos données personnelles à la personne que vous mandatez en votre absence afin qu'elle puisse accéder à votre dossier en ligne.

Une fois inscrit, il est temps de finaliser la préparation de votre projet d'études (frais, hébergement, matériel, etc.). Renseignez-vous sur les sites des universités ou auprès des représentants universitaires, au besoin.

Bon succès !